

La gouvernance de l'IA dans le monde

Lois, éthique, cadres et normes

Ce que font les instruments de gouvernance de l'IA dans le
monde
et ce qu'ils laissent au jugement humain

RAPPORT MONDIAL DE RÉFÉRENCE

24 octobre 2026

Édition de publication 3.0

À propos de cette publication

Publié par Monforte Research

Une division de recherche de Monforte

Ce rapport de Monforte présente une cartographie des instruments juridiques, éthiques et techniques qui façonnent la gouvernance de l'IA dans le monde. Il explique ce que les différentes formes de gouvernance et d'assurance peuvent établir, et où des preuves supplémentaires et un jugement responsable restent nécessaires.

Date de publication et avertissement

Cette publication reflète les informations disponibles et les sources examinées au 24 octobre 2026. Nous nous sommes efforcés de les présenter avec exactitude à cette date, sans pouvoir garantir leur exhaustivité ni leur actualité ultérieure. Les lois, règlements, normes, orientations, propositions et dates d'application peuvent changer après la publication. La proposition, la publication, l'entrée en vigueur et la date à laquelle une obligation devient exigible sont des événements distincts.

Ce rapport présente une recherche et une analyse de portée générale. Il ne constitue ni un conseil juridique, ni un avis de conformité, ni un audit, une certification ou une recommandation de produit, de fournisseur ou de déploiement. Son applicabilité dépend du territoire, du secteur, du rôle de l'organisation et de l'utilisation précise. Avant de fonder une décision sur ce rapport, il convient de consulter les sources officielles à jour et des professionnels qualifiés.

Couverture et interprétation

Le registre présente une sélection mondiale d'instruments, et non un inventaire exhaustif de tous les territoires et de tous les instruments liés à l'IA. Certaines entrées reposent sur des résumés officiels plutôt que sur la lecture intégrale des textes consolidés ou des normes sous licence. La colonne des limites expose l'analyse de Monforte sur ce que le périmètre indiqué permet de conclure à lui seul ; elle n'affirme pas que l'instrument ne traite jamais la question. L'absence d'un territoire ou d'un instrument ne signifie pas qu'il n'existe aucune réglementation.

Guide de lecture

Analyse initiale • Distinctions essentielles et force juridique

Partie A • Instruments internationaux et approches régionales sélectionnées

Obligations juridiques au-delà des textes sur l'IA • Obligations existantes qui continuent de s'appliquer

Partie B • Normes techniques et ressources d'assurance

Analyse finale • Choisir les preuves utiles à la décision

Lisez chaque entrée sous trois angles : applicabilité, autorité et preuves. Les distinctions initiales éclairent les erreurs d'interprétation fréquentes ; les questions finales d'assurance les appliquent à une décision réelle. Les indications de statut correspondent à la date de référence indiquée.

Les liens vers les sources fonctionnent dans le PDF téléchargé. L'aperçu d'un document sur un réseau social peut afficher des images des pages sans liens actifs. Téléchargez le rapport pour accéder aux sources officielles. L'examen s'appuie sur des textes publics, des catalogues et des résumés officiels ; il ne constitue pas un audit du texte intégral de toutes les normes sous licence.

Conclusion centrale

La gouvernance de l'IA dans le monde forme un paysage à plusieurs niveaux : lois contraignantes, traités, instruments relatifs aux droits humains, déclarations éthiques, politiques publiques, orientations des autorités de contrôle, normes et méthodes d'assurance. Chacun établit un type différent d'obligation, d'attente ou de preuve. Les différences de finalité, d'applicabilité et de mise en œuvre sont essentielles pour comprendre ce que ces instruments font et ce qu'ils laissent en suspens.

L'ISO/IEC 27090:2026, publiée le 14 octobre 2026, illustre cette distinction. Elle traite des menaces visant les systèmes d'IA et des incidents susceptibles de les compromettre. Son apport à la sécurité s'ajoute aux instruments de gouvernance, de management, d'impact, de performance et de droit ; elle ne peut à elle seule couvrir l'ensemble du paysage.

Source : [Notice de publication ISO/IEC 27090](#)

Comment lire ce registre

Le registre commence par l'éthique et les droits humains internationaux, les instruments régionaux et une sélection d'approches juridiques et politiques nationales d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient et du Pacifique. Il présente ensuite les normes techniques et les projets dont la publication est suivie. Il inclut les obligations juridiques existantes qui peuvent s'appliquer sans mentionner l'IA. Les adoptions nationales, les cadres qui se recoupent et les familles de documents ne constituent pas des lois indépendantes.

Le statut et le périmètre général ont été comparés aux textes officiels, aux dossiers parlementaires, aux catalogues des organismes émetteurs, aux documents des régulateurs et à d'autres documents publics. La profondeur des sources varie : certaines entrées reposent sur des résumés officiels plutôt que sur une lecture intégrale du droit consolidé. Il s'agit d'une vue d'ensemble, non d'un avis juridique propre à un pays ni d'un examen article par article de chaque instrument. La colonne des limites est une interprétation analytique : elle signale les conclusions que le périmètre indiqué ne suffit pas à justifier. Elle ne veut pas dire que la norme ne mentionne jamais le sujet.

Le nom de chaque document renvoie à sa source principale. « Publié » indique la disponibilité, non une obligation légale. IS = norme internationale ; TS = spécification technique ; TR = rapport technique ; PAS = spécification accessible au public. CD, DIS et FDIS désignent des phases d'élaboration. Une TS peut contenir des exigences ; un TR est principalement informatif. La certification dépend du document, du dispositif, du périmètre et de l'organisme évaluateur, non du seul mot « norme ».

Cinq distinctions importantes

- Gouverner l'IA et exploiter un système de management de l'IA.
- Gérer les risques et évaluer les impacts sur les personnes et la société.
- Protéger un système d'IA et démontrer que ses résultats conviennent à une tâche.
- Conformité d'un système de management et conformité d'un produit ou d'un déploiement d'IA.
- Orientations volontaires et normes auxquelles la loi ou un contrat attribue un rôle précis.

Carte mondiale de la force juridique

Les instruments de gouvernance de l'IA remplissent des fonctions distinctes. Certains fixent des obligations ; d'autres expriment des valeurs, guident les administrations, organisent des contrôles ou fournissent des preuves. Leur pertinence dépend du rôle de l'organisation, des personnes concernées, du lieu d'utilisation et du marché visé, et pas seulement du lieu de son siège.

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
Lois et règlements contraignants Propre à chaque territoire	Interdisent, imposent, autorisent, attribuent des responsabilités ou établissent des droits et recours.	Une norme ou politique ne peut écarter une obligation légale applicable.
Traités Propre aux parties	Créent des obligations internationales nécessitant souvent une mise en œuvre en droit interne.	Signature, ratification, entrée en vigueur et effet direct interne sont des questions distinctes.
Orientations réglementaires / politiques publiques La force dépend de l'autorité émettrice et des destinataires	Interprètent des obligations ou guident les organismes contrôlés ou publics.	Un avis, une stratégie gouvernementale et une règle opposable ne sont pas interchangeables.
Cadres éthiques et de droits humains Référence normative et de diligence raisonnable	Identifient les personnes concernées, les valeurs, la participation, les recours et les conduites acceptables.	Le caractère volontaire ne diminue pas les enjeux éthiques ; l'adhésion ne prouve pas l'application.
Normes et dispositifs d'assurance Généralement volontaires ; peuvent être intégrées à d'autres instruments	Précisent des systèmes, processus, contrôles, essais ou modalités d'évaluation.	La certification a un objet, un périmètre et des limites probatoires définis.

Trois angles pour chaque entrée

Applicabilité : quel acteur, quelle activité, quelle personne, quel marché et quel territoire déclenchent l'application ?
 Force : s'agit-il d'une loi contraignante, d'une obligation issue d'un traité, d'une politique administrative, d'une attente prudentielle, d'une orientation volontaire ou d'une proposition ? Preuves : que faut-il démontrer, à qui, par qui et à quel moment du cycle de vie ?

Mondial ne signifie pas universellement applicable

Cette carte mondiale utilise des exemples nationaux sélectionnés dans plusieurs régions. Elle ne prétend pas recenser toutes les lois, décisions de justice, règles provinciales ou dispositions des organismes publics. L'absence d'un pays ne signifie pas que l'IA n'y est pas réglementée. L'OECD Policy Navigator propose des ressources supplémentaires pour rechercher les politiques par pays.

Source de repérage : [Répertoire des politiques nationales de l'OCDE](#)

Partie A Instruments juridiques, éthiques et régionaux

A1 Instruments internationaux et politiques régionales

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
Council of Europe AI Framework Convention (CETS 225) Traité • entrée en vigueur en attente	Établit un cadre conventionnel protégeant les droits, la démocratie et l'État de droit. L'UE l'a ratifiée le 15 mai 2026.	La signature n'est pas une ratification. L'entrée en vigueur exige cinq ratifications, dont trois d'États membres du Conseil de l'Europe ; la mise en œuvre interne et le périmètre pour chaque partie restent distincts.
UN Guiding Principles on Business and Human Rights / OHCHR B-Tech Cadre normatif mondial • n'est pas une certification d'IA	Diligence raisonnable en matière de droits humains, responsabilité des entreprises, réparation et application à la technologie.	Ces principes ne créent pas à eux seuls une nouvelle action en justice opposable aux entreprises du monde entier.
UN Global Digital Compact (2024) Engagement politique mondial • n'est pas un traité	Coopération pour l'inclusion numérique, les droits, la gouvernance des données et la gouvernance internationale de l'IA.	Un engagement politique n'est pas un régime de conformité directement opposable à toutes les entreprises.
G7 Hiroshima AI Process principles and code Volontaire • développeurs d'IA avancée et autres acteurs de l'IA	Principes internationaux et pratiques de développement d'une IA avancée sûre et digne de confiance.	L'adhésion ne vaut ni approbation réglementaire, ni vérification indépendante, ni loi universelle.
African Union Continental AI Strategy (2024) Stratégie régionale adoptée • n'est pas une loi continentale pour les entreprises	IA centrée sur l'Afrique, le développement, l'inclusion, les capacités et la gouvernance des risques.	Les États membres doivent l'appliquer dans leurs propres cadres ; la stratégie n'harmonise pas toutes les lois nationales.
ASEAN AI Governance and Ethics Guide / GenAI expansion Orientation régionale volontaire • 2024 / 2025	Gouvernance des organisations et coopération régionale étendues aux risques de l'IA générative.	Ne remplace pas les lois des membres de l'ASEAN ni ne crée un régime commun d'autorisation.

A2 Éthique et droits humains

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
UNESCO AI Ethics Recommendation / RAM Recommandation mondiale • outils de mise en œuvre	Droits, dignité et enjeux sociaux et environnementaux ; évaluation de la préparation des institutions et capacités nationales.	La préparation d'un pays ne valide pas un modèle ni ne prouve qu'un déploiement est éthiquement acceptable.
Council of Europe HUDERIA / COBRA Méthodologie non contraignante • approbations 2025 / 2026	Évaluation contextuelle des risques et impacts sur les droits humains, la démocratie et l'État de droit.	N'est pas obligatoire du seul fait de l'existence de la Convention sur l'IA et ne remplace pas le droit applicable.
UNICEF Guidance on AI and Children 3.0 Orientation mondiale • décembre 2025	Approche fondée sur les droits de l'enfant pour les gouvernements et entreprises qui conçoivent des politiques et systèmes d'IA.	N'est pas un certificat de sécurité des enfants ; les obligations de protection des mineurs exigent une analyse par territoire.
WHO AI ethics and governance guidance for health / LMMs Orientation mondiale en santé • 2021 et 2024	Gouvernance éthique de l'IA en santé et des grands modèles multimodaux pour des usages cliniques et connexes.	Les orientations de l'OMS ne sont ni une autorisation nationale de mise sur le marché, ni une validation clinique ou une approbation de dispositif médical.
Toronto Declaration (2018) Déclaration de la société civile • Amnesty / Access Now	Égalité, non-discrimination, participation et accès aux recours en apprentissage automatique.	Déclaration normative, non une loi ni une spécification technique complète d'essais.
Montreal Declaration for Responsible AI Déclaration éthique volontaire	Autonomie, bien-être, justice et participation démocratique guident les décisions d'IA responsable.	Signer ou citer la déclaration ne démontre pas son application ni ne résout les conflits de valeurs.
Rome Call for AI Ethics (2020) Engagement volontaire multipartite	Dignité humaine, inclusion, responsabilité, équité, fiabilité, transparence, sécurité et vie privée.	Un engagement éthique n'est ni une conclusion d'audit ni une détermination de conformité légale.

A3 Europe

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
EU AI Act, Regulation 2024/1689, as amended Règlement contraignant • modifié par le règlement (UE) 2026/1744	Obligations sur l'IA fondées sur le risque. La plupart des règles s'appliquent depuis le 2 août 2026, dont certaines obligations de transparence soumises à transition. Principales échéances du haut risque : 2 décembre 2027 (annexe III) et 2 août 2028 (annexe I).	L'applicabilité dépend de l'acteur, du système, du territoire, des exceptions et des périodes transitoires. L'échéance de décembre 2026 comprend de nouveaux usages interdits et une transition pour le marquage des contenus synthétiques ; il n'existe pas de date unique pour toutes les obligations.
EU GPAI Code of Practice Outil volontaire d'aide à la conformité au règlement sur l'IA	Aide les fournisseurs de modèles d'IA à usage général à démontrer le respect des exigences de transparence, de droit d'auteur, de sécurité et de cybersécurité.	La participation volontaire au code ne rend pas les obligations légales facultatives et ne prouve pas la conformité de tous les usages en aval.
GDPR / EDPB automated decision-making guidance Loi contraignante sur les données • l'orientation interprète les obligations	Traitement licite, droits sur les données, profilage et garanties pour certaines décisions automatisées ayant des effets significatifs.	La conformité à la protection des données ne résout pas tous les préjudices sans lien avec les données personnelles, la performance ou la sécurité sectorielle.
Digital Services Act Règlement contraignant • services intermédiaires couverts	Obligations des plateformes, notamment sur les risques systémiques des très grands services désignés ; pertinent pour les contenus médiés par l'IA.	Ne constitue pas une loi générale sur tous les systèmes d'IA des entreprises.
Cyber Resilience Act Règlement contraignant • notification commencée en septembre 2026	Cybersécurité des produits couverts comportant des éléments numériques ; la notification a commencé en septembre 2026, les principales obligations s'appliquant à partir de décembre 2027.	Le champ dépend du produit et des exceptions ; les questions plus larges d'acceptabilité sociale et éthique subsistent.
Revised Product Liability Directive 2024/2853 Directive adoptée • transposition nationale prévue pour décembre 2026	Modernise la responsabilité du fait des produits défectueux, y compris les logiciels et produits intégrant l'IA.	N'est pas une autorisation préalable au déploiement. La transposition nationale et l'application dans le temps comptent.
Platform Work Directive 2024/2831 Directive adoptée • nécessite une transposition nationale	Transparence de la gestion algorithmique, contrôle humain et protection des travailleurs des plateformes.	Ne constitue pas une règle générale pour tous les salariés ou tous les usages de l'IA au travail.

A4 Royaume-Uni et Canada

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
UK data-protection law / Data (Use and Access) Act 2025 Loi contraignante • règles modifiées sur les décisions automatisées	Traitement des données personnelles et garanties pour les décisions automatisées significatives ; il faut consulter les dispositions modifiées en vigueur.	Il ne faut pas supposer que l'ancienne rédaction de l'article 22 du RGPD britannique est intacte ni que toute IA entre dans son champ.
DPA 2018 AI and Automated Decision-Making Code Regulations 2026 (SI 2026/425) En vigueur depuis le 12 mai 2026 • mandat au commissaire à l'information	Impose l'élaboration d'un code sur le traitement des données personnelles dans le développement et l'utilisation de l'IA et des décisions automatisées, y compris les données des enfants.	Le règlement n'est pas le code définitif de l'ICO. Son entrée en vigueur ne signifie pas que ce futur code s'applique déjà.
UK Algorithmic Transparency Recording Standard Politique gouvernementale obligatoire dans son champ défini	Publication de fiches relatives aux outils algorithmiques couverts dans le secteur public ; adoption volontaire hors du champ obligatoire.	Publier une fiche n'équivaut pas à approuver l'outil ni à démontrer l'équité de ses décisions.
UK Data and AI Ethics Framework Orientation gouvernementale • mise à jour en décembre 2025	Soutient l'utilisation éthique des données et de l'IA dans le secteur public, la responsabilité et la transparence.	N'écarte ni le droit public, ni le droit de l'égalité, la protection des données ou la réglementation sectorielle.
Canada Directive on Automated Decision-Making / AIA Politique administrative fédérale obligatoire dans son champ	Analyse d'impact, transparence, qualité et recours pour les décisions administratives des ministères couvertes.	Ce n'est pas une loi générale sur l'IA du secteur privé et elle ne couvre pas tous les usages fédéraux de l'IA.
Canada AIDA / Bill C-27 Ancienne proposition consignée • n'est pas une loi sur l'IA adoptée	Illustre une proposition de réglementation de l'IA à fort impact, à distinguer des obligations en vigueur.	Une page explicative officielle rédigée au conditionnel ne prouve pas que la proposition est devenue loi.
Canada Bill C-36 on privacy and consumer data Déposé le 15 juin 2026 • projet de loi	Propose de réformer la protection de la vie privée dans le secteur privé et d'ajouter des garanties relatives aux décisions automatisées.	Un projet de loi n'est pas du droit en vigueur. Il ne transforme pas l'AIDA en loi adoptée et ne crée pas un régime complet de licences d'IA.

A5 Droit et politiques fédérales des États-Unis

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
US Title VII / employment-discrimination law Loi contraignante • employeurs couverts	Les protections existantes de l'emploi s'appliquent lorsque l'IA intervient dans les décisions de travail ; recourir à un fournisseur ne décharge pas l'employeur.	Un audit limité des biais ou le certificat d'un fournisseur ne démontrent pas le respect de toutes les obligations en matière d'emploi.
US FTC Act, section 5 Loi contraignante de protection des consommateurs	La section 5 interdit les actes ou pratiques déloyaux ou trompeurs relevant de la FTC, dont certains usages commerciaux et publicitaires de l'IA.	La loi est distincte d'une proposition de politique d'application. Une proposition ne crée ni préemption législative adoptée ni approbation universelle de l'IA.
US TAKE IT DOWN Act Promulguée en 2025 • plateformes et conduites couvertes	Traite des images intimes diffusées sans consentement, y compris les faux créés par l'IA, et des obligations de retrait pour les plateformes couvertes.	Ne réglemente ni tous les contenus synthétiques, ni toute la désinformation, ni tous les services d'IA.
US Executive Order 14179 Signée le 23 janvier 2025 • politique exécutive fédérale	Orienté la politique fédérale d'IA et l'élaboration d'un plan d'action pour promouvoir le leadership américain.	Une directive exécutive n'est pas une loi complète sur l'IA du secteur privé et ne résout pas toutes les obligations des États.
America's AI Action Plan and July 2025 orders Plan et décrets 14318 à 14320 • 23 juillet 2025	Réunit innovation, autorisations des centres de données, conditions des marchés fédéraux et exportation de technologies américaines d'IA.	Le plan et les décrets ont des fonctions juridiques différentes. Une politique industrielle n'est pas une évaluation éthique indépendante et ne prouve pas la sécurité d'un produit.
US Executive Order 14365 Signée le 11 décembre 2025 • politique fédérale et des États sur l'IA	Ordonne des actions fédérales contre les obstacles attribués aux lois des États, dont des litiges et initiatives réglementaires relatifs à l'IA.	L'instruction exécutive de contester des lois d'État ne prouve pas que chacune est invalide ni qu'un argument de préemption fédérale proposé a prévalu.
OMB M-25-21 and M-25-22 Publiés le 3 avril 2025 • usage et achats des agences fédérales	Fixe les exigences fédérales d'utilisation, de gouvernance et d'acquisition de l'IA. Les mémorandums remplacent les anciennes politiques d'usage et d'achat.	La politique des agences fédérales n'est pas un dispositif universel de certification de l'IA commerciale et ne remplace pas les lois applicables.
FTC proposed policy on suppression of AI accuracy Proposée le 1er juillet 2026 • non définitive dans la source examinée	Propose une approche de la section 5 et des allégations sur la précision de l'IA ; avance un argument de préemption des lois d'État dans le contexte de l'EO 14365.	Une interprétation proposée n'est ni une loi adoptée, ni une politique d'application définitive, ni un jugement écartant les obligations des États relatives à l'IA.

A6 Mesures des États et collectivités des États-Unis

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
California SB 53 / TFAIA Promulguée en septembre 2025 • développeurs de modèles de pointe	Cadres publics de sécurité, notification des incidents critiques et protection des lanceurs d'alerte pour les acteurs couverts.	Ne certifie pas tous les produits d'IA et n'est pas la SB 1047, qui a fait l'objet d'un veto.
Colorado SB 26-189 on consequential automated decisions Signée le 14 mai 2026 • principales obligations depuis le 1er janvier 2027	Remplace l'ancien cadre par des obligations relatives aux technologies de décision automatisée dans les décisions importantes, dont la discrimination et la protection des consommateurs.	Il ne faut pas reprendre sans modification un résumé de la SB 24-205 ni supposer que la future échéance de conformité est passée.
New York City Local Law 144 Loi locale contraignante • outils couverts de décision en emploi	Audits indépendants des biais, information publique sur les audits et avis concernant les outils et usages couverts.	L'audit a un périmètre défini ; il ne valide pas globalement la pertinence professionnelle, la légalité ou l'équité.
Texas HB 149 Loi texane de gouvernance responsable de l'IA • en vigueur depuis le 1er janvier 2026	Définit des usages interdits de l'IA, des mesures d'application et des dispositions particulières de gouvernance de l'État.	La loi a ses propres définitions et exclusions ; elle ne se confond pas avec le règlement européen sur l'IA et n'évalue pas tous les risques.
Illinois HB 3773 / Public Act 103-0804 Modifications de la loi sur les droits humains • en vigueur depuis le 1er janvier 2026	Traite de l'usage discriminatoire de l'IA et de l'information dans les décisions d'emploi couvertes.	La conformité exige d'examiner le contexte professionnel et les droits protégés ; une mesure générique des biais ne règle pas toute l'obligation.
California CCPA ADMT and related regulations En vigueur depuis le 1er janvier 2026 • délais de conformité variables selon l'obligation	Ajoute des droits relatifs aux décisions automatisées et des obligations d'analyse des risques et d'audit de cybersécurité au titre de la CCPA.	Entrée en vigueur et dates de conformité opérationnelle sont distinctes. Les obligations ADMT ont une échéance au 1er janvier 2027 ; d'autres exigences suivent leurs propres calendriers.
California employment ADS regulations Règlements du Conseil des droits civiques • en vigueur depuis le 1er octobre 2025	Applique les protections contre la discrimination dans l'emploi aux systèmes de décision automatisée et aux pratiques associées.	Un test technique du fournisseur ou une analyse de la vie privée ne démontre pas à lui seul le respect des obligations de non-discrimination dans l'emploi.
California SB 243 companion chatbots Promulguée en octobre 2025 • garanties à exigences échelonnées	Impose des informations et garanties spécifiques aux interactions avec les chatbots compagnons couverts, notamment pour les mineurs et l'automutilation.	Une loi propre aux chatbots ne régit pas toutes les applications d'IA ; le texte et les dates de chaque obligation doivent être vérifiés.
California AB 2013 training-data transparency Promulguée en 2024 • divulgations exigibles à partir du 1er janvier 2026	Impose aux développeurs couverts d'IA générative de publier une documentation spécifique sur les données d'entraînement.	La divulgation ne prouve ni l'autorisation au titre du droit d'auteur, ni la qualité des données, ni la licéité du traitement de chaque donnée d'entraînement.

A7 Asie orientale et centrale

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
China Generative AI Interim Measures Mesures ministérielles contraignantes • en vigueur depuis août 2023	Les fournisseurs servant le public national ont des obligations sur les contenus, données, droits et gouvernance, assorties d'évaluations et d'enregistrements.	Il ne faut pas supposer que tout développement interne d'IA soit régi à l'identique ou que la conformité soit transposable mondialement.
China AI-generated/synthetic-content labelling measures Mesures contraignantes • en vigueur depuis septembre 2025	Étiquettes explicites et implicites et responsabilités lors de la génération et de la diffusion, liées à une norme technique obligatoire.	L'étiquetage ne prouve ni la véracité, ni la licéité des données sources, ni l'équité ou la sécurité de tous les résultats.
China anthropomorphic AI interaction measures Mesures contraignantes • en vigueur depuis juillet 2026	Vise l'interaction émotionnelle soutenue, la dépendance des utilisateurs, les mineurs et les responsabilités de sécurité des fournisseurs.	Son champ ne doit pas être étendu à tous les chatbots ; l'assistance ordinaire sans interaction émotionnelle soutenue s'en distingue.
China Algorithmic Recommendation Provisions Dispositions ministérielles contraignantes • en vigueur depuis le 1er mars 2022	Régit les services couverts de recommandation algorithmique, dont les droits des utilisateurs, la gouvernance et l'enregistrement de certains services.	Le champ et les conditions d'enregistrement dépendent du service ; ce n'est ni une certification universelle des produits ni un résumé de tout le droit chinois de l'IA.
China Deep Synthesis Provisions Dispositions contraignantes • en vigueur depuis le 10 janvier 2023	Régit les services couverts de contenu synthétique, dont l'identité, la sécurité, l'étiquetage et les exigences d'enregistrement applicables.	S'applique avec d'autres règles sur les contenus, la cybersécurité et les données personnelles ; respecter un instrument ne prouve pas le respect de tous.
China Cybersecurity Law amendment Loi modifiée • en vigueur depuis le 1er janvier 2026	Le nouvel article 20 porte sur le développement de l'IA, l'infrastructure, l'éthique, la surveillance des risques et le contrôle de la sécurité dans le cadre de la cybersécurité.	Une disposition législative de politique publique n'est ni un code complet de développement pour chaque usage ni une certification éthique mondiale.

A7 Asie orientale et centrale — suite

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
Republic of Korea AI Basic Act / Enforcement Decree En vigueur depuis janvier 2026 • modalités d'application et délais de grâce	Cadre de développement et de confiance dans l'IA ; obligations de transparence, d'IA à fort impact et de sécurité.	Se distingue du modèle de l'UE. L'entrée en vigueur et les périodes d'application graduelle ou de grâce sont différentes.
Japan AI Act, Act 53 of 2025 En vigueur • pleinement applicable depuis septembre 2025	Favorise la recherche, le développement et l'utilisation de l'IA, la coordination nationale et une gouvernance adaptée.	Ce cadre principalement incitatif ne doit pas être présenté comme l'équivalent exact de la réglementation européenne du haut risque.
Japan Article 13 appropriateness guideline Adoptée le 19 décembre 2025 • traduction anglaise provisoire de janvier 2026	Guide la recherche, le développement et l'usage appropriés de l'IA au titre de l'article 13 de la loi, pour entreprises, administrations et citoyens.	Se distingue des lignes directrices du METI/MIC pour les entreprises. Une orientation prévue par la loi n'est pas nécessairement une obligation autonome pour chaque recommandation.
Taiwan AI Basic Act Promulguée en janvier 2026 • loi-cadre	IA centrée sur l'humain, droits, devoirs publics et élaboration d'une réglementation fondée sur les risques.	Une loi-cadre ne signifie pas que toutes les obligations sectorielles ou les modalités d'application soient achevées.
Kazakhstan Law 230-VIII on Artificial Intelligence Promulguée en 2025 • en vigueur depuis janvier 2026	Cadre national pour le développement et l'utilisation de l'IA, la sécurité, la transparence et la responsabilité.	Le résumé juridique officiel permet de l'identifier ; conseiller un déploiement exige de vérifier le texte national consolidé et ses modifications.
Japan AI Guidelines for Business version 1.2 METI/MIC • lignes directrices volontaires • mars de 2026	Principes et pratiques de gouvernance pour développeurs, fournisseurs et utilisateurs d'IA sur tout le cycle de vie.	Se distingue de la directive de l'article 13 du Cabinet Office ; suivre des pratiques volontaires ne démontre pas le respect de toutes les lois applicables.

A8 Asie du Sud et du Sud-Est

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
India AI Governance Guidelines Lignes directrices gouvernementales • présentées en novembre 2025	Gouvernance fondée sur des principes, coordination institutionnelle et adoption responsable dans plusieurs secteurs.	Les lignes directrices ne remplacent pas les lois existantes et ne créent pas une loi unique de licences d'IA.
Viet Nam Law on Artificial Intelligence Loi 134/2025/QH15 • en vigueur depuis mars 2026	Cadre national d'IA, responsabilités, gestion des risques, transparence et gouvernance ; des dispositions transitoires s'appliquent.	Une stratégie nationale et une loi opposable sont différentes ; les règlements d'application et les délais restent importants.
Singapore PDPA / AI advisory guidance Loi contraignante sur les données • orientation interprétative sur l'IA	Les obligations concernant les données personnelles s'appliquent aux systèmes d'IA de recommandation et de décision, y compris les données dérivées identifiables.	L'orientation consultative n'est pas une loi autonome sur l'IA et ne règle pas tous les préjudices étrangers aux données.
Singapore MAS AI Risk Management Guidelines Définitives en octobre 2026 • en vigueur à partir d'octobre 2027	Attentes des autorités de contrôle pour les établissements financiers en matière de gouvernance de l'IA, de systèmes de risques et de contrôles du cycle de vie.	Ce n'est pas une loi transversale. Les futures dates d'entrée en vigueur et d'application progressive ne sont pas des échéances déjà exigibles.
Malaysia proposed AI Governance Bill Consultation lancée le 10 juillet 2026 • proposition	Consultation sur un cadre national de gouvernance pour le développement, le déploiement et l'usage responsable de l'IA.	Un document de consultation n'est pas une loi adoptée. Les obligations et structures proposées peuvent évoluer.
Indonesia proposed AI ethics and roadmap regulations Projets de règlements présidentiels • avis officiel d'élaboration de mai 2026	Développe l'éthique nationale de l'IA et une feuille de route 2026–2029 par coordination interministérielle.	L'avis cité concerne la finalisation des projets et ne prouve pas leur adoption. La proposition ne crée pas de force obligatoire.

A9 Amérique latine

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
Peru Law 31814 / Supreme Decree 115-2025-PCM Loi et règlement d'application • règlement adopté en septembre 2025	Développement et utilisation de l'IA avec des garanties de gouvernance, de risques et d'éthique dans le cadre national.	Le cadre ne donne pas de certification internationale et ne remplace pas les obligations sectorielles ou de vie privée ; l'application progressive doit être vérifiée.
Colombia SIC Circular 002/2024 Instructions réglementaires • acteurs contrôlés du traitement des données	Précise les obligations relatives aux données personnelles lors du développement, du déploiement et de l'utilisation de l'IA.	Une circulaire de l'autorité des données n'est pas une loi complète sur toutes les dimensions de l'IA.
Colombia CONPES 4144/2025 Politique nationale approuvée • feuille de route gouvernementale	Éthique et gouvernance, infrastructure, capacités, adoption et atténuation des risques par une politique coordonnée.	Une feuille de route nationale n'est pas une loi générale de responsabilité ou de licences d'IA du secteur privé.
Brazil PL 2338/2023 En instance à la Chambre des députés au 24 octobre 2026	Propose un vaste régime de droits et de gouvernance de l'IA ; le dossier parlementaire officiel détermine son statut.	L'approbation du Sénat, un projet ou la poursuite du débat ne valent pas promulgation.

A10 Afrique

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
Kenya AI Strategy 2025–2030 Stratégie nationale adoptée • feuille de route de gouvernance	Infrastructure, données, innovation et gouvernance avec des objectifs d'inclusion et de renforcement des capacités.	Adopter une stratégie ne promulgue pas tous les contrôles proposés ni n'écarte la loi sur la protection des données.
Nigeria National AI Strategy Stratégie nationale • publication officielle en 2025	Adoption responsable, éthique et inclusive, développement des capacités et progrès socioéconomique.	Une stratégie n'est pas une loi sur l'IA pour tous les usages et ne prouve pas la capacité à la faire appliquer.
Rwanda National AI Policy Politique nationale • cadre adopté	Innovation responsable, développement et précautions éthiques adaptés au Rwanda.	Les ambitions de la politique n'approuvent aucun produit et ne remplacent pas les lois nationales applicables.
South Africa POPIA, including section 71 Loi contraignante sur les données personnelles	La protection des données personnelles et certaines garanties des décisions automatisées s'appliquent même sans loi spécifique sur l'IA.	Le retrait d'une politique d'IA ne supprime pas les obligations existantes ; la POPIA ne couvre pas non plus toutes les conséquences de l'IA.
South Africa 2026 draft AI policy Retirée • avis officiel de juin 2026	Document historique de l'élaboration de la politique ; son retrait est conservé dans le registre pour refléter exactement son statut.	Ce n'est ni une politique adoptée en vigueur ni une loi nationale sur l'IA opposable.
Egypt National AI Strategy 2025–2030 Deuxième édition • lancée le 22 janvier 2025	Stratégie nationale de développement et de gouvernance appuyant les capacités, l'adoption et le programme Digital Egypt.	Une stratégie n'est pas une loi générale de licences d'IA et ne démontre pas qu'un déploiement respecte les droits des personnes concernées.

A11 Moyen-Orient et Pacifique

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
Saudi SDAIA AI Ethics Principles Cadre éthique • son application dépend de l'instrument et du contexte	Équité, intérêts humains, vie privée et sécurité, fiabilité, transparence et responsabilité.	Il ne faut pas attribuer la même force juridique à des orientations publiques, des exigences administratives et des lois sous-jacentes contraignantes.
Saudi government GenAI guidelines Orientation gouvernementale • responsabilités des organismes publics	Gouvernance propre aux outils, garanties éthiques et responsabilités sur le cycle de vie des usages gouvernementaux.	Les exigences destinées à l'administration ne s'appliquent pas automatiquement comme loi équivalente au secteur privé.
Dubai Ethical AI Toolkit Orientation éthique / autoévaluation • application locale	Équité, responsabilité, transparence et explicabilité avec une autoévaluation pratique.	L'autoévaluation n'est pas une certification indépendante. L'adoption par un organisme peut créer des exigences obligatoires plus restreintes.
CBUAE guidance on consumer protection and responsible AI and ML Règles publiées le 11 février 2026 • annoncées le 23 février 2026	Principes prudentiels pour l'usage de l'IA et de l'apprentissage automatique affectant les consommateurs par les institutions financières autorisées, dont les assureurs.	L'orientation financière n'est pas une certification universelle d'IA et ne remplace pas les autres obligations financières et de consommation.
Australia Guidance for AI Adoption / AI6 Orientation volontaire • document d'application d'octobre 2025	Six pratiques d'IA responsable relatives à la responsabilité, aux impacts, aux risques, à l'information, aux essais et au contrôle humain.	La publication par le gouvernement ne les rend pas automatiquement obligatoires ; les lois existantes applicables continuent de l'être.
New Zealand Public Service AI Framework Cadre de la fonction publique • orientation publiée	IA licite et responsable dans l'administration publique, éclairée par les droits, les valeurs publiques et le contexte national.	Ce n'est pas une certification universelle du secteur privé. Les intérêts maoris et les obligations légales requièrent une analyse contextuelle.
UAE Charter for the Development and Use of AI Charte de politique nationale • 2024	Cadre d'orientation pour le développement et l'usage responsable de l'IA, aligné sur la stratégie des EAU.	Une charte politique ne crée pas à elle seule une approbation universelle des produits et n'écarte pas les règles sectorielles contraignantes.

A12 Réglementation sectorielle

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
US FDA AI-device PCCP guidance Orientation définitive • page actuelle de la FDA d'août 2025	Recommandations sur les plans prédéterminés de contrôle des changements dans les dossiers portant sur des fonctions logicielles de dispositifs médicaux avec IA ; le guide a été finalisé initialement en décembre 2024.	Un plan ne vaut pas approbation générale de l'IA ; le statut de dispositif médical, le dossier et les modifications autorisées comptent.
EIOPA AI governance and risk opinion Avis de l'autorité de contrôle • août 2025 • assurance dans l'UE	Clarifie les attentes existantes de gouvernance de l'assurance pour l'IA et favorise la convergence des autorités de contrôle.	Un avis destiné aux autorités n'est pas un nouveau règlement d'IA directement applicable.
US Copyright Office AI reports Parties 1 et 2 définitives • Partie 3 en version préalable à la publication du 9 mai 2025	Analyse les répliques numériques, le droit d'auteur et l'entraînement de l'IA générative. Chaque partie a son propre statut de publication.	Les rapports ne sont ni des lois ni des jugements contraignants. La partie 3 ne doit pas être qualifiée de rapport définitif ou d'autorisation universelle d'utiliser les données d'entraînement.

Obligations juridiques au-delà des textes sur l'IA

Vie privée, confidentialité et transferts de données

Identifiez les bases légales du traitement, la transparence, les données sensibles, les droits et les règles relatives aux transferts internationaux. Le RGPD, le droit britannique, la PDPA de Singapour et la POPIA d'Afrique du Sud illustrent des contextes juridiques distincts.

Égalité, emploi et participation des travailleurs

Examinez le recrutement, la promotion, le licenciement, les aménagements raisonnables liés au handicap, la surveillance, la consultation et les droits collectifs. Un test statistique limité des biais ne peut couvrir qu'une partie de l'obligation.

Protection des consommateurs et concurrence

Évaluez les affirmations trompeuses sur la performance, la manipulation, les pratiques déloyales, les utilisateurs vulnérables, le pouvoir de marché et les conflits d'intérêts. La mention « fondé sur l'IA » ne dispense pas des obligations.

Sécurité des produits et obligations professionnelles

Déterminez l'usage prévu et le produit ou service réglementé. La santé, les transports, les services financiers et les infrastructures critiques imposent des exigences supplémentaires à la gouvernance générale de l'IA.

Droit d'auteur, secrets d'affaires et titularité

Vérifiez les droits sur les données d'entraînement, les sources récupérées, les instructions, les résultats, l'image et la voix. Une norme générale sur l'IA ne permet pas de déterminer universellement quelles autorisations sont nécessaires pour l'entraînement.

Droit public, droits et recours

Les décisions du secteur public peuvent engager la légalité, les garanties procédurales, la motivation, le réexamen, l'accessibilité et la protection constitutionnelle ou des droits humains.

Enfants, handicap et communautés concernées

Tenez compte d'une conception adaptée à l'âge, de l'accessibilité, de la dépendance, de l'exclusion, de la participation, de la langue et des effets propres aux cultures. Des tests auprès d'un « utilisateur moyen » peuvent laisser de côté les personnes concernées.

Sécurité, environnement et chaînes d'approvisionnement

Examinez la résilience opérationnelle, les dépendances envers les fournisseurs, la notification des incidents, la consommation d'énergie et d'eau, les obligations contractuelles et les règles environnementales applicables. Les contrôles techniques de l'IA ne remplacent ni les autorisations locales ni les responsabilités de l'organisation.

Contrats, achats et engagements professionnels

Des documents volontaires peuvent lier les parties lorsqu'ils sont intégrés à des contrats ou à des conditions d'achat. Vérifiez la promesse exacte et le périmètre de l'évaluation au lieu de supposer une équivalence mondiale.

Ce que révèle le paysage mondial

Le problème ne se résume pas au manque de normes

Le paysage mondial réunit des objectifs différents : développement industriel, sécurité nationale, droits individuels, engagements éthiques, responsabilité institutionnelle, sécurité des produits et assurance technique. Des termes communs comme « équité » ou « transparence » n'instaurent pas des obligations, valeurs, mécanismes d'application ou voies de recours identiques. Ces différences méritent examen plutôt qu'une liste de contrôle commune.

Un système peut respecter une norme de système de management tout en nécessitant un examen juridique, clinique, professionnel ou de droit public distinct. Une utilisation licite peut encore soulever une question éthique. Une politique éthique peut manquer d'un test praticable, d'une personne habilitée à décider ou d'un recours accessible. Il s'agit de questions distinctes sur le déploiement, non de raisons d'écarter ces instruments.

Cinq questions pour comparer les instruments

- Les personnes et les intérêts que l'instrument protège.
- L'acteur responsable : développeur, fournisseur, déployeur, employeur, autorité publique ou plateforme.
- Le type d'autorité : loi, traité, attente prudentielle, éthique, engagement contractuel ou norme technique.
- Les preuves et le mécanisme d'application : information, analyse d'impact, audit indépendant, régulateur, tribunal ou autoévaluation.
- Les limites : exclusions, périodes transitoires, application nationale et décisions qui restent du ressort de l'organisation.

Avant de s'appuyer sur une déclaration d'assurance

Déterminez ce qui a été évalué, selon quels critères, dans quel périmètre, avec quelles preuves et quelle décision ces preuves soutiennent. La gouvernance d'une organisation, la conformité d'un système de management, la performance d'un modèle et les effets d'un déploiement sont liés. Évaluer l'un ne démontre pas automatiquement les propriétés des autres.

La tâche pratique consiste à relier les obligations applicables, les engagements éthiques et les preuves techniques à une décision responsable. Là où les preuves s'arrêtent, l'organisation doit expliciter le jugement restant et conserver sa responsabilité.

Des changements de statut qui montrent pourquoi la carte doit être datée

La publication, l'entrée en vigueur et la date d'exigibilité d'une obligation doivent être consignées séparément. Le règlement européen sur l'IA prévoit des étapes échelonnées jusqu'en 2028. Le texte de remplacement du Colorado fixe ses principales obligations à partir de janvier 2027 ; le projet de politique sud-africain de 2026 a été retiré ; le projet de loi brésilien reste en instance. Ces statuts distincts ne doivent jamais être ramenés à une seule étiquette de « réglementation de l'IA ».

[Calendrier d'application de l'UE](#) | [Assemblée du Colorado](#) | [Avis de retrait d'Afrique du Sud](#) | [Dossier parlementaire du Brésil](#) | [Lignes directrices définitives de la MAS](#)

Normes techniques et ressources d'assurance

Les normes techniques et les ressources d'assurance complètent les obligations juridiques et les engagements éthiques. Les Principes de l'OCDE sur l'IA et la Recommandation de l'UNESCO figurent volontairement deux fois, car ils orientent aussi la gouvernance opérationnelle en plus des politiques publiques. Leur nature normative reste la même dans les deux listes.

B1 Gouvernance, management, risques et impacts

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
ISO/IEC 38507:2022 Publié • orientation de gouvernance	Aide les organes de gouvernance à diriger et surveiller l'utilisation de l'IA dans l'organisation.	Un système de contrôles opérationnels, l'approbation d'un produit ou une décision de mise en service.
ISO/IEC 42001:2023 Publié • exigences de système de management de l'IA	Exigences pour établir, maintenir et améliorer un système de management de l'IA ; permet sa certification.	Que tous les modèles soient précis, tous les usages acceptables ou tous les déploiements légalement conformes.
ISO/IEC 23894:2023 Publié • orientation sur les risques	Adapte la gestion des risques aux organisations qui développent, fournissent, déploient ou utilisent l'IA.	Des tolérances universelles au risque, un registre complet des risques ou une voie automatique de certification.
ISO/IEC 42005:2025 Publié • orientation sur les impacts	Structure l'analyse des impacts des systèmes d'IA dans les applications prévisibles et sur le cycle de vie.	Qu'identifier un impact le résolve ou qu'une analyse satisfasse automatiquement une obligation légale d'évaluation.
ISO/IEC 42006:2025 Publié • exigences pour les organismes de certification	Exigences complémentaires pour les organismes qui auditent et certifient les systèmes de management de l'IA selon l'ISO/IEC 42001.	La certification d'un modèle individuel ou le remplacement de l'évaluation d'un produit.
ISO 31000:2018 Publiée • orientation générale sur les risques	Orientations sur les principes, le cadre et le processus de gestion des risques des entreprises. Une troisième édition se prépare ; l'édition publiée de 2018 reste un document distinct.	Des essais propres à l'IA, des contrôles techniques ou des seuils prescriptifs de risque acceptable.
ISO 37000:2021 / ISO/IEC 38500:2024 Publié • gouvernance générale	La gouvernance des organisations et de l'informatique fournit le contexte général.	Les preuves détaillées d'ingénierie et d'exploitation de l'IA nécessaires pour un usage précis.

B2 Sécurité et vie privée

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
ISO/IEC 27090:2026 Publiée le 14 octobre 2026 • orientation	Identification, détection et atténuation des menaces propres à l'IA sur le cycle de vie ; complète les normes 27001/27002.	Un système complet de gouvernance de l'IA ou la certitude qu'une IA non compromise prend de bonnes décisions.
ISO/IEC 27001:2022 Publié • exigences de SMSI; un amendement existe	Exigences de management de la sécurité de l'information dans un périmètre organisationnel défini.	Une couverture propre à l'IA du seul fait qu'un fournisseur possède un certificat de SMSI.
ISO/IEC 27002:2022 Publié • orientation sur les contrôles de sécurité	Contrôles de référence appuyant le management de la sécurité de l'information.	Une certification indépendante du système de management ou un traitement complet des risques de l'IA.
ISO/IEC 27701:2025 Publié • exigences de système indépendant de management de la vie privée	Management de la vie privée pour responsables et sous-traitants traitant des informations personnelles identifiables ; la deuxième édition remplace celle de 2019.	La licéité de tous les usages de données en IA ou le respect automatique des lois sur la vie privée.
ETSI EN 304 223 V2.1.1 Publié • décembre 2025	Exigences de base de cybersécurité pour les modèles et systèmes d'IA, y compris générative, sur leur cycle de vie.	La couverture de tous les dommages liés à l'IA ou le statut automatique de norme harmonisée du règlement européen sur l'IA.
NIST SP 800-218A Définitif • juillet 2024 • profil SSDF	Pratiques de développement sécurisé pour l'IA générative et les modèles fondamentaux à double usage, appliquées avec le SSDF.	Une évaluation complète de gouvernance, d'impact social ou de validité pour la tâche.
NIST AI 100-2 E2025 Définitif • taxonomie de l'apprentissage automatique adversarial	Vocabulaire commun des attaques et atténuations en apprentissage automatique.	La mise en œuvre complète des contrôles, la couverture exhaustive des menaces ou une preuve de résistance.

B3 Cycle de vie, terminologie et qualité des données

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
ISO/IEC 22989:2022 Publié • concepts et terminologie	Vocabulaire commun de l'IA. L'amendement sur l'IA générative est un projet final d'amendement (FDAmD 1), non un amendement publié.	Des contrôles opérationnels, une assurance de sécurité ou un dispositif de certification.
ISO/IEC 23053:2022 Publié • cadre des systèmes d'apprentissage automatique	Cadre descriptif des systèmes d'IA fondés sur l'apprentissage automatique. Son amendement sur l'IA générative est aussi au stade du projet final.	La validation d'une architecture ou d'une application précise.
ISO/IEC 5338:2023 Publié • processus du cycle de vie de l'IA	Processus de développement, d'acquisition, d'exploitation et d'amélioration de l'IA fondés sur les cycles de vie des systèmes et logiciels.	La preuve qu'achever un processus a produit un résultat suffisamment sûr ou utile.
ISO/IEC 8183:2023 Publié • cycle de vie des données	Cadre pour organiser les données sur le cycle de vie d'un système d'IA.	Des droits de propriété, la représentativité ou la qualité des données du seul fait de suivre ces étapes.
ISO/IEC 5259-1:2024 Publié • fondements de la qualité des données	Vue d'ensemble et terminologie de la qualité des données pour l'analytique et l'apprentissage automatique.	L'adéquation réelle d'un jeu de données donné.
ISO/IEC 5259-2:2024 Publié • mesures de qualité des données	Mesures permettant de décrire et d'évaluer la qualité des données.	Le niveau de qualité suffisant pour une décision donnée.
ISO/IEC 5259-3:2024 Publié • exigences et orientations	Management de la qualité des données pour l'analytique et l'apprentissage automatique.	L'absence de biais préjudiciable ou d'erreurs ultérieures dans les décisions.
ISO/IEC 5259-4:2024 Publié • cadre des processus	Processus de mise en œuvre du management de la qualité des données.	Qu'un enregistrement de processus prouve une performance satisfaisante en conditions réelles.
ISO/IEC 5259-5:2025 Publié • gouvernance de la qualité des données	Cadre de gouvernance de la qualité des données pour l'analytique et l'apprentissage automatique.	L'autorisation d'utiliser les données ou un système complet de gouvernance de l'IA.
ISO/IEC TR 5259-6:2026 Publié • rapport technique	Cadre de visualisation de la qualité des données.	Qu'une visualisation claire démontre une qualité suffisante des données.

B4 Essais, robustesse et performance

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
ISO/IEC 25059:2023 Publié • révision au stade FDIS	Modèle de qualité des systèmes d'IA structurant les exigences et l'évaluation.	Un seuil universel d'approbation ou l'obtention effective des caractéristiques de qualité.
ISO/IEC TS 25058:2024 Publié • projet de révision actif	Orientations pour évaluer la qualité des systèmes d'IA.	La généralisation de l'évaluation à toute population, intégration ou mise à jour future.
ISO/IEC TS 42119-2:2025 Publié • essais d'IA	Exigences et orientations pour appliquer les pratiques d'essai logiciel à l'IA selon une approche fondée sur les risques.	La découverte de tous les modes de défaillance ou l'acceptation d'un produit sans critères définis.
ISO/IEC TS 4213:2022 Publié • révision en cours	Évaluation de la performance de classification en apprentissage automatique.	Des essais équivalents pour toutes les tâches de régression, recommandation ou IA générative.
ISO/IEC TR 24029-1:2021 Publié • vue d'ensemble de la robustesse	Concepts permettant d'évaluer la robustesse des réseaux neuronaux.	Une garantie de robustesse ou une justification complète de la sécurité opérationnelle.
ISO/IEC 24029-2:2023 Publié • méthodologie des méthodes formelles	Utilisation des méthodes formelles pour évaluer la robustesse des réseaux neuronaux.	Des affirmations dépassant les propriétés formalisées, les hypothèses et le modèle évalué.
ISO/IEC TR 42106:2026 Publié • étalonnage différencié	Vue d'ensemble de l'étalonnage différencié des caractéristiques de qualité des systèmes d'IA.	Qu'un seul score comparatif prouve l'adéquation à un contexte d'usage différent.
ISO/IEC TS 42112:2026 Publié • efficacité de l'entraînement	Orientations pour optimiser l'efficacité de l'entraînement des modèles d'apprentissage automatique.	Un impact social acceptable ou des décisions opérationnelles fiables.

B5 Transparence, biais et effets sociaux

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
ISO/IEC TR 24027:2021 Publié • vue d'ensemble des biais	Sources et considérations relatives aux biais de l'IA et des décisions assistées par l'IA.	Une définition universellement correcte de l'équité ou un système dépourvu de biais.
ISO/IEC TS 12791:2024 Publié • traitement des biais	Techniques de traitement des biais indésirables en classification et régression par apprentissage automatique sur le cycle de vie.	Toutes les formes de discrimination sociale ou la validation d'autres tâches génératives.
ISO/IEC TR 24028:2020 Publié • vue d'ensemble de la fiabilité	Examen commun de la fiabilité de l'IA et des approches associées.	Un score unique de confiance opérationnelle ou la preuve qu'un système mérite cette confiance.
ISO/IEC 12792:2025 Publié • taxonomie de la transparence	Éléments d'information pertinents pour les besoins de transparence des différentes parties prenantes.	Que l'information soit compréhensible, suffisante pour contester une décision ou probante quant à sa justesse.
ISO/IEC TS 6254:2025 Publié • orientation sur l'explicabilité	Approches d'explicabilité et d'interprétabilité liées aux objectifs des parties prenantes.	Une explication causale ou une décision justifiée du seul fait qu'une explication existe.
ISO/IEC TS 8200:2024 Publié • contrôlabilité	Cadre pour observer l'état du système, transférer le contrôle et gérer l'incertitude.	Que la personne désignée pour intervenir dispose du temps, de la compétence et de l'autorité nécessaires.
ISO/IEC TR 24368:2022 Publié • éthique et société	Vue d'ensemble des enjeux éthiques et sociaux liés à l'IA.	La résolution des conflits de valeurs ou l'autorisation d'un déploiement précis.
ISO/IEC TR 20226:2025 Publié • durabilité environnementale	Vue d'ensemble des aspects de durabilité environnementale des systèmes d'IA.	Un seuil universel d'acceptabilité environnementale ou une empreinte vérifiée.

B6 Normes IEEE et conséquences pour les personnes

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
IEEE 7000-2021 En vigueur • processus de conception éthique	Intègre avec traçabilité les valeurs des parties prenantes dans la conception du système. Également adoptée comme ISO/IEC/IEEE 24748-7000:2022.	Un accord sur tous les arbitrages éthiques ou la preuve que chaque résultat est acceptable.
IEEE 7001-2021 En vigueur • transparence	Niveaux mesurables de transparence des systèmes autonomes.	La justesse, l'équité ou la sécurité du seul fait de la transparence.
IEEE 7002-2022 Publié • processus de protection de la vie privée	Exigences d'ingénierie des systèmes et logiciels pour prendre en compte la vie privée.	Le respect de toutes les lois sur la vie privée ou la licéité d'un usage particulier.
IEEE 7003-2024 En vigueur • biais algorithmique	Processus pour traiter les biais, les jeux de validation, les limites d'application et l'interprétation. Publiée en janvier 2025.	Une métrique universelle d'équité ou une validation suffisante hors des limites évaluées.
IEEE 7005-2021 Publié • gouvernance des données des salariés	Méthodes de traitement des données des salariés sur leur cycle de vie.	Que la surveillance au travail soit nécessaire, proportionnée ou licite dans un territoire donné.
IEEE 7009-2024 Publié • conception d'état sûr	Approches techniques des mécanismes de mise en sécurité des systèmes autonomes et semi-autonomes.	Que toute défaillance possède un état sûr ou que la démonstration de sécurité soit complète.
IEEE 7010-2020 Publié • pratique recommandée	Évaluation des effets des systèmes autonomes et intelligents sur le bien-être humain.	Un arbitrage universellement accepté entre le bénéfice de l'organisation et les préjudices causés à d'autres personnes.
IEEE 7014-2024 En vigueur • empathie simulée	Considérations éthiques pour les systèmes simulant certains aspects de l'empathie humaine.	Que l'empathie simulée implique la compréhension ou convienne à toutes les relations.

B7 Cadres, principes et ressources

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
NIST AI RMF 1.0 / AI 100-1 Publié en 2023 • cadre volontaire; révision en cours	Organise la gestion des risques de l'IA autour de Gouverner, Contextualiser, Mesurer et Gérer.	Une certification NIST, des tolérances fixes aux risques ou une détermination automatique de conformité.
NIST AI 600-1 Publié en 2024 • profil d'IA générative	Complément de l'AI RMF recensant les risques de l'IA générative et les mesures possibles.	Un système de management indépendant ou la preuve que les mesures suggérées ont supprimé le risque.
OECD AI Principles Adoptés en 2019, mis à jour en 2024	Principes intergouvernementaux et recommandations politiques en faveur d'une IA digne de confiance.	Une batterie d'essais techniques ou une norme de certification des organisations.
UNESCO Recommendation on AI Ethics Adoptée en 2021 • recommandation normative	Fondement de droits humains, de dignité et d'enjeux sociaux et environnementaux pour une IA responsable.	Un certificat de produit ou le remplacement des obligations légales nationales.
OWASP LLM Top 10 2026 Publié • orientation communautaire de sécurité	Catégories de menaces, scénarios d'attaque et atténuations pour les applications de grands modèles de langage ; remplace la liste de 2025.	Un registre complet des risques de l'entreprise ou une preuve exhaustive de sécurité.
OWASP Top 10 for Agentic Applications 2026 Publié • orientation communautaire de sécurité	Risques de sécurité et atténuations propres aux agents.	Tous les besoins de gouvernance des systèmes autonomes ou la certification d'un agent.
OWASP Agent Control Standard Spécification communautaire • version 0.1.0 • publiée en septembre 2026	Définit des points d'intégration et des contrats de contrôle à l'exécution pour les agents d'IA. Le projet lié comprend des schémas et du matériel de référence.	Une spécification communautaire initiale ne démontre ni l'interopérabilité générale, ni l'efficacité de la politique appliquée, ni la conformité à une norme ISO/IEC.
MITRE ATLAS Base de connaissances évolutive	Tactiques, techniques et cas d'adversaires liés à l'IA.	Un inventaire exhaustif des attaques ou un certificat de système de management.
C2PA Technical Specification 2.4 Spécification technique publiée • version 2.4	Structure technique de provenance des contenus signés et validation des déclarations associées.	La véracité des faits représentés, l'exhaustivité de la provenance ou l'exactitude factuelle des déclarations générées.

B8 Approches régionales et nationales

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
EN 18286:2026 Publié • cité au JOUE le 14 octobre 2026	Norme de management de la qualité pour les besoins réglementaires du règlement européen sur l'IA. Sa référence a été publiée par la décision d'exécution (UE) 2026/2274 le 14 octobre 2026.	La présomption de conformité se limite aux exigences du règlement couvertes par la norme ou ses parties pertinentes. Ce n'est ni une approbation générale de tout système ni de toutes les obligations du règlement.
EN ISO/IEC 42001:2026 Publié • adoption européenne	Adoption européenne de l'ISO/IEC 42001:2023 ; l'année d'adoption doit être distinguée de l'édition ISO sous-jacente.	Une harmonisation avec le règlement européen sur l'IA du seul fait du préfixe EN.
UK AI Cyber Security Code of Practice Publié en janvier 2025 • code volontaire	Attentes de cybersécurité de la chaîne d'approvisionnement et conseils de mise en œuvre ; a inspiré des travaux de l'ETSI.	Une couverture générale de gouvernance de l'IA ou l'approbation légale d'un produit.
Singapore MGF for Generative AI Publié en 2024 • cadre de gouvernance	Neuf dimensions de gouvernance de l'écosystème de l'IA générative.	Une norme internationale de certification ou la preuve de sa mise en œuvre.
Singapore MGF for Agentic AI Lancé en janvier 2026 • mis à jour en mai 2026	Gouvernance structurée des risques de l'IA agentic et pratiques émergentes.	Une spécification technique universelle ou un certificat d'autonomie sûre.
AI Verify testing framework Publié • cadre d'essais	Évaluation au regard des principes de gouvernance de l'IA par des essais techniques et des contrôles des processus.	La couverture complète de tous les risques ou la conformité légale du seul fait de réaliser des essais.
CAN/DGSI 101:2025 Publiée • désignation de l'édition 2025	Conception et utilisation éthiques de l'IA par les petites et moyennes organisations. Exigences dans le périmètre de la norme.	Une immunité juridique mondiale ou la validation universelle de produits.
GB/T 45654-2025 En vigueur depuis le 1er novembre 2025	Norme nationale chinoise sur les exigences fondamentales de sécurité des services d'IA générative.	Un équivalent interchangeable des normes ISO de gouvernance ou une approbation juridique mondiale.

B9 Sécurité, validation sectorielle et audit

Instrument et statut	Ce qu'il apporte	Ce qu'il ne démontre pas à lui seul
ISO/IEC TR 5469:2024 Publié • rapport de sûreté de fonctionnement	Traite de l'IA dans les fonctions de sécurité, des garanties pour les équipements contrôlés par IA et de l'utilisation de l'IA dans la conception de la sécurité.	Une certification complète de sûreté de fonctionnement ou toutes les exigences de sécurité sectorielles.
ISO/PAS 8800:2024 Publié • sécurité de l'IA des véhicules routiers	IA liée à la sécurité dans les véhicules routiers de série et preuves nécessaires à son assurance.	Une norme générale de gouvernance des entreprises ; le périmètre exclut les éléments d'IA externes au véhicule.
ANSI/UL 4600, édition 3 En vigueur • publiée le 17 mars 2023	Cadre de démonstration de sécurité pour les produits autonomes ; les éléments CSDS de 2026 sont des propositions, non une nouvelle édition publiée.	Un système de management de l'IA pour tous les usages ou une garantie de risque nul.
BS 30440:2023 En vigueur • spécification de santé	Exigences auditable de validation concernant la performance de l'IA, les bénéfices cliniques et l'intégration aux soins.	Une approbation réglementaire ou le remplacement des preuves cliniques propres à l'usage prévu.
ISO 19011:2026 Publiée en mai 2026 • quatrième édition	Guide des audits de systèmes de management, des programmes d'audit et des compétences des auditeurs. Remplace l'édition de 2018.	La certification des produits d'IA ou une compétence technique spécialisée du seul fait de compétences générales en audit.

B10 Normes en cours d'élaboration

Projet et statut à la date de référence	Sujet prévu	Limite de publication
ISO/IEC FDIS 27091 FDIS • étape 50.00	Protection de la vie privée en IA	La publication et les exigences définitives ne doivent pas être présumées.
ISO/IEC 42105 Étape 60.00 • en publication depuis le 22 octobre 2026	Contrôle humain	La publication et les exigences définitives ne doivent pas être présumées.
ISO/IEC 24970 Étape 60.00 • en publication depuis le 24 octobre 2026	Journalisation des activités d'IA	La publication et les exigences définitives ne doivent pas être présumées.
ISO/IEC TS 22443 Étape 60.00 • en publication depuis le 22 octobre 2026	Orientations sociales et éthiques	La publication et les exigences définitives ne doivent pas être présumées.
ISO/IEC TS 42119-3 Étape 60.00 • en publication depuis le 25 septembre 2026	Vérification et validation	La publication et les exigences définitives ne doivent pas être présumées.
ISO/IEC FDIS 25059 FDIS	Modèles de qualité révisés	La publication et les exigences définitives ne doivent pas être présumées.
ISO/IEC DIS 42007 DIS	Dispositifs d'évaluation de la conformité	La publication et les exigences définitives ne doivent pas être présumées.

B10 Normes en cours d'élaboration — suite

Projet et statut à la date de référence	Sujet prévu	Limite de publication
ISO/IEC AWI 42003 AWI	Mise en œuvre de l'ISO/IEC 42001	La publication et les exigences définitives ne doivent pas être présumées.
ISO/IEC DTS 25568 DTS • étape 50.00 depuis le 29 septembre 2026	Orientations sur les risques de l'IA générative	La publication et les exigences définitives ne doivent pas être présumées.
ISO/IEC FDIS 24029-3 FDIS	Méthodes statistiques de robustesse	La publication et les exigences définitives ne doivent pas être présumées.
ISO/IEC DIS 42102 DIS	Cadre de compétences	La publication et les exigences définitives ne doivent pas être présumées.
ISO/IEC DIS 4213 DIS • étape 40.60 • vote clos le 21 octobre 2026	Mesure de la performance en classification, régression, regroupement et recommandation. La révision est un projet de norme internationale.	La publication et les exigences définitives ne doivent pas être présumées.
ISO/IEC CD TS 22440 parts 1 to 3 projets de spécification technique • projets de comité	Orientations sur la sûreté de fonctionnement des systèmes d'IA et exemples d'application ; la partie 3 est à l'étape 30.60.	La publication et les exigences définitives ne doivent pas être présumées.
NIST IR 8596 Premier avant-projet	Profil de cybersécurité et d'IA	La publication et les exigences définitives ne doivent pas être présumées.

Le statut des projets est un instantané au 24 octobre 2026. L'étape 60.00 signifie « en publication », et non « publié ». Les amendements sur l'IA générative des ISO/IEC 22989 et 23053 restent des projets finaux d'amendement. La normalisation européenne se poursuit au sein du CEN-CENELEC JTC 21. Un projet, une adoption européenne et une citation au Journal officiel sont des statuts distincts ; aucun ne découle automatiquement des autres.

Sources des statuts : [Catalogue du SC 42](#)

[Liste des normes harmonisées de la Commission européenne](#)

Choisir les preuves utiles à la décision

La couverture exige de considérer l'ensemble des instruments

Les risques de l'IA forment un spectre. Un incident de sécurité est un mécanisme ; un résultat préjudiciable peut aussi provenir d'une sortie erronée, d'une prédiction valide utilisée à mauvais escient, d'une répartition injuste des chances, d'une surveillance excessive, d'une confiance injustifiée ou de la décision d'une organisation de donner à un système plus d'autorité que les preuves ne le justifient. Un système sécurisé peut contribuer à l'un de ces résultats sans subir d'attaque.

Les documents couvrent différentes parties de ce spectre. Leur existence ne signifie pas que les autres parties soient dépourvues de gouvernance : l'organisation doit déterminer quels documents, lois, contrôles et preuves correspondent à son contexte d'utilisation. Considérer chaque lacune comme un défaut d'une norme au périmètre limité serait aussi trompeur que de prétendre que cette norme couvre tout.

Question d'assurance	Preuves à examiner	Ce que cela ne démontre pas à lui seul
Autorité Organe de gouvernance / responsable redevable	Qui peut autoriser cet usage et à quelles conditions ?	Le nom d'une politique ou d'un comité ne suffit pas.
Management Système de management de l'IA et processus opérationnels	Comment gérer les responsabilités, les changements, les fournisseurs et les exceptions ?	La conformité du processus ne prouve pas la validité de tous les résultats.
Preuves Évaluation technique et contextuelle	Qu'est-ce qui démontre l'adéquation à la tâche, à la population et aux conditions d'exploitation ?	Un test de référence du fournisseur ne valide pas tous les flux de travail ultérieurs.
Impact Personnes et objectifs concernés	Qui en bénéficie, qui peut être lésé et quels recours ou réparations existent ?	Achever une évaluation ne rend pas les impacts acceptables à lui seul.
Sécurité Menaces et mesures de protection	Qu'est-ce qui peut être attaqué, manipulé, volé ou détourné ?	La protection contre les attaques ne résout pas toutes les questions d'adéquation de l'usage.
Réévaluation Changements et suivi opérationnel	Quels changements invalident les preuves ou autorisations antérieures ?	Toute évaluation a des limites probatoires dans le temps et le contexte.

Une décision de recrutement à titre d'exemple

Imaginez un outil hypothétique d'IA qui classe des candidatures. Un système de management de l'IA peut structurer les responsabilités et la maîtrise des changements. Des mesures de sécurité peuvent protéger le modèle et les données des candidats. Des méthodes d'analyse des biais et d'essai peuvent examiner certains modes de défaillance. Une analyse d'impact peut étudier les conséquences pour les candidats. Aucun de ces éléments ne démontre, à lui seul, que les critères de classement conviennent au poste, que les taux d'erreur retenus sont acceptables ou qu'une personne chargée du recrutement peut contester efficacement une recommandation dans les conditions réelles de travail. Ces questions exigent des preuves et un jugement sur le déploiement.

Il s'agit d'une synthèse illustrative et non d'une conclusion relative à un produit réel. Elle démontre pourquoi les mêmes preuves ne peuvent être utilisées indistinctement pour soutenir des affirmations touchant au management, à la sécurité, à la performance et à l'acceptabilité sociale.